



CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

L'eau vous a consultés

du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013



Les résultats en Loire-Bretagne

Du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013, le comité de bassin Loire-Bretagne a consulté les habitants et les acteurs sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques. Il s'agissait d'identifier de façon partagée les questions importantes auxquelles le Sdage* 2016-2021 devra répondre pour restaurer un bon état des eaux.

Près de 6 000 contributions

5 561 habitants ont répondu au questionnaire de consultation

- l'analyse de ces réponses a été confiée à l'Ifop
- 276 acteurs, groupes d'acteurs et des particuliers ont adressé une contribution écrite
- près de 500 personnes ont participé aux 6 forums de l'eau organisés par le comité de bassin et au forum de discussion sur internet. La synthèse des échanges a été versée comme contribution à la consultation.

Cette participation a été acquise grâce à l'effort des acteurs du bassin Loire-Bretagne pour informer les habitants et animer le débat public.

Une adhésion importante aux enjeux identifiés par le comité de bassin

Qualité de l'eau, qualité des milieux aquatiques, quantité, organisation : neuf personnes sur dix partagent les grands enjeux identifiés par le comité de bassin Loire-Bretagne. Chacune des pistes d'action proposées pour y répondre rencontre l'adhésion d'au moins les deux tiers des répondants.

Des contributions riches en contenu

Habitants et acteurs ont formulé de nombreuses remarques. Ils ont proposé des modifications sur la formulation des enjeux, sur les pistes d'action...

- les contributions écrites apportent plus de 2 400 remarques
- 39 % des répondants au questionnaire ont formulé au moins une observation contenant en moyenne de deux à trois idées. Le total de ces observations représente 166 pages de texte.

Des contributions utiles

Le comité de bassin a analysé l'ensemble des avis exprimés par les habitants et par les acteurs. Après débat, il a décidé, le 4 juillet 2013, de modifier et de compléter le document des « questions importantes » à traiter pour atteindre le bon état des eaux.

Par exemple, il ajoute une piste d'action *Améliorer la lutte contre les pollutions accidentelles*. Il rend plus explicite la question des substances médicamenteuses et hormonales. Il propose de rendre plus accessibles les données et la connaissance sur l'état des eaux, de prendre davantage en compte la question des milieux sensibles du littoral ou de l'amont des bassins versants...

Et pour avancer vers le bon état des eaux

Le document des *Questions importantes* ainsi modifié sert de base pour construire le projet de reconquête d'un bon état des eaux, le Sdage* 2016-2021. Le comité de bassin continue à associer le public et les acteurs. Un nouveau rendez-vous de consultation est pris à partir de la fin 2014 sur le projet de Sdage.

* Sdage : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. Le Sdage en cours couvre la période 2010-2015.

Un grand merci...

aux 400 partenaires qui se sont mobilisés pour faire connaître cette consultation et inciter à y participer :

affichage, information municipale, relais par internet. Ils ont aussi organisé plus de 300 manifestations, sorties nature, expositions, débats et émissions de radios.

La presse s'est fait écho de la consultation avec plus de 240 articles ou brèves dans la presse papier.

La consultation a été organisée principalement par internet sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr. Des questionnaires étaient aussi à disposition dans les préfectures et auprès des partenaires qui l'ont souhaité. Toutes les communes du bassin et les acteurs de l'eau ont été informés et invités à relayer l'information en utilisant les outils d'information - notice, affiche, vidéos - et de discussion (forum) proposés sur internet.



Les avis des habitants

Des enjeux très partagés

Neuf répondants sur dix partagent les grands enjeux pour l'eau identifiés au niveau national et en Loire-Bretagne.

Parmi les cinq enjeux identifiés au niveau national, les répondants donnent la priorité à deux : *Éliminer les substances dangereuses* et *Garantir une eau potable en quantité suffisante et de qualité, en particulier vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles*.

La préoccupation pour la qualité des eaux vient aussi en tête des enjeux identifiés en Loire-Bretagne :

% des répondants qui partagent ces questions...	Tout à fait	Assez	Total tout à fait + assez
Que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes et la vie des milieux aquatiques,	83	12	95
Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer ?	70	22	92
Comment partager la ressource disponible ? Comment adapter les activités humaines aux inondations et aux sécheresses ?	63	27	90
Comment s'organiser ensemble pour gérer l'eau ? Comment mobiliser nos moyens de manière équitable et efficace ?	67	24	91

Les avis sur les pistes d'actions

Pour préciser ces quatre grandes questions, le comité de bassin a indiqué les pistes d'action sur lesquelles il pense construire sa stratégie. Et il a interrogé les habitants sur ces pistes.

Qualité des eaux : des pistes diversement appréciées

La collecte et le traitement des eaux usées, la maîtrise de l'usage des pesticides et des engrais, la recherche de substances chimiques potentiellement dangereuses et leur réduction sont jugées les plus adaptées pour répondre à cet enjeu (de 83 à 87 % d'adhésion).

L'adhésion est un peu moindre pour l'amélioration de la gestion des eaux de pluie. 76 % des répondants la jugent pertinente mais seulement 39 % d'entre eux la considèrent *parfaitement adaptée* et 21 % la jugent *pas adaptée*.

Rivières et zones humides : des pistes partagées par plus de 8 personnes sur 10

La piste d'action privilégiée est d'empêcher toute nouvelle dégradation des cours d'eau, suivie par la sauvegarde et la restauration des zones humides.

L'amélioration de la connaissance des milieux aquatiques et la préservation de la biodiversité divisent davantage les répondants. Respectivement 49 et 55 % d'entre eux jugent ces pistes *parfaitement adaptées* contre 64 et 61 % pour les deux premières.

Quantité : de 67 % à 88 % d'adhésion

Les économies d'eau et la priorité donnée à l'alimentation en eau potable sont les deux pistes les mieux partagées.

Les répondants soulignent aussi l'importance de l'aménagement du territoire et de la restauration du caractère naturel des espaces inondables. Ils adhèrent un peu moins à la prise en compte du changement climatique (33 % de *parfaitement adaptée*)

Ils sont plus divisés sur l'étude du stockage de l'eau disponible en hiver. 67 % des répondants adhèrent à cette proposition mais seulement 38 % la déclarent *parfaitement adaptée* contre 30 % *pas adaptée*.

Organisation : une adhésion assez homogène

Toutes les pistes obtiennent des taux d'adhésion allant de 77 à 84 %. L'information et la sensibilisation des habitants est la piste jugée la plus adaptée (54 % de *parfaitement adaptée*), suivie par l'articulation des politiques publiques.

La hiérarchisation des priorités d'actions et l'optimisation de moyens humains et financiers est la piste qui recueille l'adhésion la moins forte, avec tout de même 77 % des répondants qui la jugent *parfaitement* ou *plutôt adaptée*, mais aussi 19 % des répondants qui la jugent *pas adaptée*.

Les avis des habitants (suite)

Deux questions ouvertes invitaient les habitants à proposer d'autres enjeux importants, ou à formuler des propositions complémentaires sur le programme de travail pour élaborer le Sdage.

- 39 % des répondants ont ainsi librement formulé des observations,
- 12 % évoquent le programme de travail et 7 % le questionnaire de consultation,

Les enjeux les plus cités en pourcentage

35 % citent **l'organisation des acteurs et la gestion de l'eau**, et notamment :

- renforcer le principe pollueur – payeur
- améliorer/renforcer les contrôles sur l'eau
- faire de l'eau un bien public
- faire appliquer les lois et les réglementations existantes
- faciliter la concertation, la coordination des actions entre les différents acteurs
- mieux coordonner les politiques des différents acteurs
- consacrer plus de moyens financiers à la gestion et à la préservation de l'eau

20 % citent **la limitation des pollutions**, et notamment :

- limiter la pollution due aux pesticides/interdire leur utilisation ou leur vente
- limiter la pollution due aux intrants agricoles
- limiter/interdire/l'utilisation ou la vente de produits chimiques
- limiter la pollution due aux médicaments/interdire les rejets de médicaments
- rénover, bâtir davantage de stations d'épuration
- favoriser l'assainissement non collectif

17 % citent **la préservation de l'eau et des milieux aquatiques**, et notamment :

- entretenir, restaurer, préserver les cours d'eau et les berges
- protéger les zones humides (préserver, valoriser, gérer, entretenir, sauvegarder, restaurer...)
- améliorer la qualité de l'eau des rivières et la qualité des milieux aquatiques

16 % citent **la baisse des consommations d'eau**, et notamment :

- réduire la consommation d'eau
- développer la récupération et la réutilisation des eaux de pluie
- favoriser l'usage d'eau non potable pour les activités annexes (toilettes...)
- mettre en place une tarification de l'eau indexée sur le volume de consommation

14 % citent **les pratiques agricoles**, et notamment :

- encourager, développer des pratiques respectueuses de l'eau
- favoriser le développement de l'agriculture biologique

14 % citent **l'information et la communication**, et notamment

- sensibiliser, communiquer davantage auprès du grand public
- sensibiliser, communiquer davantage auprès des milieux scolaires, des élus...

9 % citent **la gestion quantitative de l'eau**, et notamment :

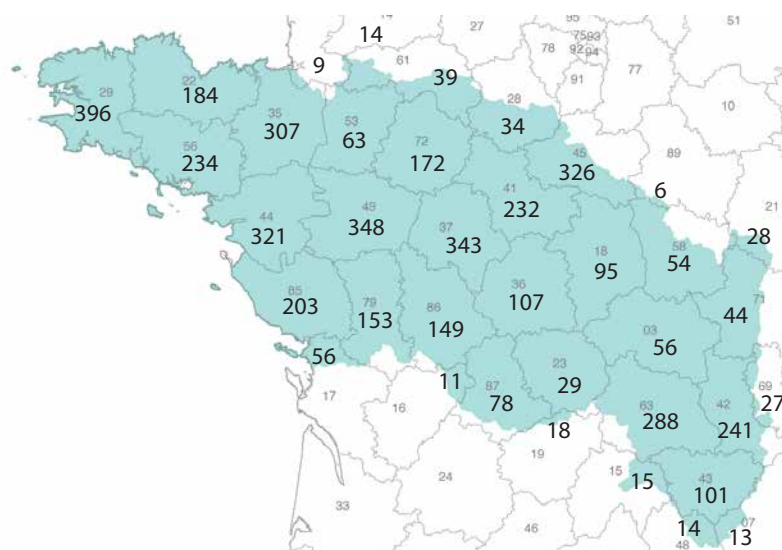
- bâtir des retenues (notamment hivernales) pour l'agriculture
- créer des réserves d'eau
- arrêter de bâtir des retenues pour l'agriculture

8 % citent **la prise en compte de l'eau dans l'aménagement du territoire**, et notamment :

- arrêter l'imperméabilisation des sols et permettre les infiltrations d'eau

Des réponses de toutes origines

De tout le bassin Loire-Bretagne



bassin Loire-Bretagne

396 réponses par département du bassin

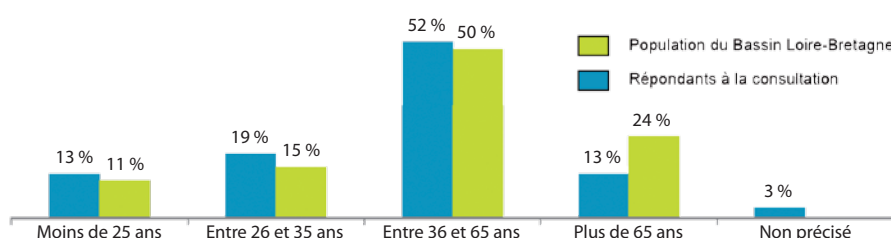
4 574 réponses sont identifiées comme provenant du bassin Loire-Bretagne. 987 réponses ne comportent pas de code départemental ou proviennent d'un autre département français

Provenance des réponses par grands sous-bassins de Loire-Bretagne

Vilaine et côtiers bretons	21 %
Loire aval et côtiers vendéens	16 %
Loire moyenne	16 %
Allier-Loire amont	14 %
Mayenne-Sarthe-Loir	9 %
Vienne et Creuse	6 %

De tous les âges

La répartition par âge des répondants est globalement la même que celle de la population française âgée de 18 ans et plus. Les plus jeunes (moins de 35 ans) sont plus nombreux à avoir répondu, les plus de 65 ans moins nombreux.



De toutes les catégories socio professionnelles

Les employés et les agriculteurs se sont mobilisés alors que les ouvriers ont très peu répondu. De même, seuls 35 % des répondants sont des femmes alors qu'elles constituent 52 % de la population du bassin.

	en % des répondants	en % de la population du bassin	Ecart
Agriculteurs,	5	2	+
Artisans, commerçants	2	3	-
Cadres supérieurs, professions libérales	20	19	+
Elèves ou étudiants	13	11	+
Employés	32	17	+
Ouvriers	3	16	-
Retraités	22	31	-

Comment les répondants ont-ils été informés de la consultation ?

- 35 % par internet
- 18 % dans des manifestations (réunions, débats publics, salons...)
- 16 % par des associations
- 9 % par les médias (presse, radio, TV)
- 4 % par les mairies
- 4 % sur leur lieu de travail
- 3 % par le milieu scolaire et universitaire et 3 % par la famille ou des amis

Retrouvez tous les résultats de la consultation sur internet, les analyses par sous-bassin, les comptes rendus des débats publics et le document des questions importantes modifié sur :

www.prenons-soin-de-leau.fr ou sur www.eau-loire-bretagne.fr